

DP

Acte à classer

DGS13_03918

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2013-12-23T10-16-13.00 (MI75950920)

Identifiant unique de l'acte : 033-213302433-20131223-DGS13_03918-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : modification et création de tarifs du domaine public 2014

Date de décision : 23/12/2013



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité

Acte : 13.12.230.PDF

Pièces jointes : tarifs domaine public 2014.PDF

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Préparé	Date 23/12/13 à 10:16	Par <u>BROCAS Joelle</u>
Transmis	Date 23/12/13 à 10:16	Par <u>BROCAS Joelle</u>
Accusé de réception	Date 23/12/13 à 10:30	

NOTIFIE LE 23 DEC. 2013

NOTIFIE LE 23 DEC. 2013

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIBOURNE**

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2013

Nombre de conseillers
composant le Conseil
Municipal : 35

L'an deux mil treize, le dix-sept décembre, à 19 H 00, le conseil municipal dûment convoqué le 11 décembre 2013, s'est réuni, au lieu habituel de ses délibérations, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON, Maire

Etaient Présents :

Monsieur Philippe BUISSON Maire,
Monsieur Jean-Marie MAERTEN, Monsieur Michel GALAND, Mademoiselle Isabelle HARDY, Madame Catherine BERNADEAU, Monsieur Joël ROUSSET, Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Monsieur Gilbert MITTERRAND, Madame Corinne VENAYRE, Madame Annie POUZARGUE, Madame Dominique LEMOINE-LAPAIRE Adjointe,
Monsieur Jean-Pierre GAUTHIER, Madame Annie CHÊNE, Madame Carmen LOZANO, Monsieur Daniel BEAUFILS, Monsieur Patrick NIVET, Monsieur Régis GRELOT, Madame Marie-Christine DEDIEU, Monsieur Denis SIRDEY, Monsieur Antoine CARBONNIER, Monsieur Didier DUBREUILH, Madame Claudine CHAPRON, Madame Sabine AGGOUN, Monsieur Thierry MARTY, Madame Nelly DARRIGAN, Madame Marie-Noëlle LAVIE, Madame Marie-Thérèse ALONSO, Monsieur Christophe-Luc ROBIN, Madame Jacqueline RIEU, Monsieur Christophe DARDENNE, Monsieur Jean-Paul VIANCE, Conseillers

Etaient excusés :

Madame Sandrine CERVELLE,
Monsieur Omar N'FATI pouvoir à Madame Annie CHÊNE,
Madame Jocelyne SERRAU, Madame Hélène OLIER

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance.

FINANCES

MODIFICATION ET CREATIONS DE TARIFS DU DOMAINE PUBLICS 2014

Sur proposition de Monsieur Jean-Marie MAERTEN, Délégué aux finances et à la coordination générale de l'activité municipale et au personnel,

Les tarifs du Domaine public sont proposés au vote du conseil municipal en décembre afin de les instaurer sur l'année civile (valables du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours).

Pour la plupart des tarifs, une augmentation de 2% est proposée sur la base de l'indice INSEE des coûts à la consommation de +2% en 2012 (dernier indice connu). Aucune augmentation n'a eu

lieu sur les tarifs du Domaine public depuis 2012. Créés en 2013 à la fin des travaux de rénovation, les tarifs du port ne sont pas augmentés. De même, les tarifs des chevalets n'ont pas été modifiés.

Les modifications proposées pour les tarifs 2014 s'opèrent comme suit :

1. Les tarifs du marché sont modifiés dans leur mode de calcul initial, pour passer d'un calcul au m² ou au ml selon les secteurs, au calcul du tarif à payer au mètre linéaire sur tous les secteurs. Cette nouvelle approche tient compte de la visibilité commerciale des commerçants situés sur l'intérieur de la place Abel Surchamp (augmentation du prix à payer en fonction du nombre d'angles visibles de la clientèle) et intègre une augmentation des tarifs de 2%.

Présenté au dernier Comité consultatif des marchés le 26 novembre 2013, ce mode de calcul a été approuvé par ses membres.

2. Les tarifs chevalets et supports mobiles non autorisés rassemblés dans un même chapitre, sans modification par rapport aux tarifs antérieurs.

Les créations de tarifs 2014 sont les suivantes :

1. Le port :

- Tarif « courte durée » afin de répondre aux demandes des riverains d'accoster pour faire leur marché, incluant un abonnement à tester en 2014.

- Tarif pour les bateaux « promenade » qui accosteraient avec des passagers sans hébergement.

- Anneau pour stationnement à l'année du bateau-école.

- Dépôt de garantie à déposer au retrait d'un badge d'accès au ponton.

- Utilisation des cales (demandées à plusieurs reprises cette année) en accès soumis à autorisation mais gratuit en 2014.

- Privatisation temporaire des pontons en cas de manifestation événementielle ou de demande de particulier ou de la presse (plusieurs demandes cette année).

2. La fête foraine avec un tarif spécifique « barbe à papas » manquant jusqu'alors.

3. Le Salon Auto-Moto et tout salon expo-vente sur le domaine public avec le tarif « Buvette, Restauration » formalisé et le tarif public des entrées en 2014. Le tarif « exposant » ou « buvette-restauration » pourrait s'appliquer à toute demande d'expo-vente sur le domaine public.

4. Un nouveau tarif « Foires annuelles et marchés à thème », distinguant les commerçants « alimentaires » qui travaillent plus à l'occasion des marchés nocturnes ou marchés de producteurs que les « artisans d'art » dont la présence est moins fructueuse que les premiers.

Vu l'avis favorable de la commission Finances du 16-12-2013,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 Conseillers présents ou ayant donné pouvoir)

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à modifier tous les tarifs du Domaine public selon le détail indiqué ci-dessus pour l'année 2014, à effet du 1er janvier 2014.



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON
Maire de Libourne

PORT AUTONOME DE LIBOURNE - TARIFS HT** 2014 (1er janvier au 31 décembre 2014)

Catégorie de bateaux	Redevance de stationnement HT (par bateau) :	
	Par 24 h de stationnement (maximum autorisé)	COURTE DUREE
Bateaux de plaisance		
Bateau intérieur à 9 m de long	12,00 € HT	moins de 2 h
Bateau		5 € HT
Bateau entre 9,01 m et 25 m de long	30,00 € HT	7 € HT
Bateau égal ou supérieur à 25 m de long	60,00 € HT	-
hors fournitures facturées sur relevé de compteurs*		
		Abonnement année civile moins de 2 h 1 fois/semaine
		182 € HT
		220 € HT
Nouveaux tarifs		
Bateaux à passagers sans hébergement	Par touchée en deça de 10 touchées/an (année civile)	Par abonnement de 5 touchées de 24 h/an (année civile)
Bateau aménagé pour moins de 70 passagers	150,00 € HT	250,00 € HT
Bateau aménagé pour plus de 70 passagers	400,00 € HT	-
hors fournitures facturées sur relevé de compteurs*		
		Abonnement forfaitaire au-delà de 10 touchées/an (année civile) en touchées illimitées
		nous consulter
Nouveaux tarifs (bateau promenade)		
Bateaux à passagers avec hébergement	Par touchée de 24 h en deça de 10 touchées/an (année civile)	Par abonnement de 5 touchées de 24 h/an (année civile)
Bateau aménagé pour moins de 70 passagers en hébergement	250,00 € HT	400,00 € HT
Bateau aménagé pour plus de 70 passagers en hébergement	550,00 € HT	-
hors fournitures facturées sur relevé de compteurs*		
		Abonnement forfaitaire au-delà de 10 touchées/an (année civile) en touchées illimitées
		-
		25 000,00 € HT
0 % Tarifs identiques à 2013		
0 % Tarifs identiques à 2013		
DEPOT DE GARANTIE A LA REMISE D'UN BADGE D'ACCES AU PONTON	Tout type de bateau	100 € HT
		Nouveau tarif

ANNEAUX hors service public autorisé	par an (année civile)
BATEAU-ECOLE	612,00 €

Tarif proposé jusqu'à présent sur convention

500 euros HT en 2013 pour 10 mois
600 euros en 2012

+ 2%

hors fournitures facturées sur relevé de compteurs*

UTILISATION DES CALES	Par jour et par bateau
	Gratuit sur autorisation

PRIVATISATION DES PONTONS POUR MANIFESTATIONS (Mariages, tournages de films, manifestations sportives ou promotionnelles...) selon disponibilités	1 jour	Forfait de 3 jours
Activités caritatives, associations libournaises, activités sans but lucratif	gratuit	gratuit
Activités commerciales ou promotionnelles	100 € HT	250 € HT

Nouveaux tarifs

hors fournitures facturées sur relevé de compteurs*

*eau, électricité

** Taux de TVA applicable : 19,6 %

NB : Tarifs hors taxe de séjour